COP27 Charm El-Cheikh

Bilan de la Semaine 2

Jean-Luc Redaud & Joffrey Lapilus

Cette note a pour objet de rendre compte des avancées de la thématique eau dans l'enceinte des négociations internationales sur le climat et de faire état des opportunités et des obstacles pour la poursuite des activités de plaidoyer Eau et Climat du PFE suite à la COP27 de Charm el-Cheikh.

Le Partenariat Français pour l'Eau s'inquiète de l'absence d'ambition dans les décisions liées à l'atténuation et à l'adaptation lors de cette COP, et aux timides avancées en matière de Contributions déterminées au niveau national (CDN) et de Plans Nationaux d'Adaptation (PNA), en particulier venant des pays les plus émetteurs.

Toutes les études scientifiques montrent que la trajectoire globale des émissions de GES nous conduit au-delà de la limite de 2°C négociée lors de l'adoption de l'Accord de Paris. Il s'agit d'une véritable dérive climatique et cela impacte lourdement le cycle de l'eau. Chaque dixième de degré de réchauffement global supplémentaire se traduit par des modifications du cycle complet de l'eau et renforce la fréquence et l'intensité d'évènements extrêmes auxquels bien des régions du monde – dont l'Europe – ont déjà du mal à faire face.

Cette COP africaine a mis en avant les problématiques de financement et le dossier des pertes et préjudices, ce qui est légitime. Nous rappelons que sans action radicale en matière d'atténuation, les dossiers de l'adaptation, des pertes et préjudices et de la façon dont on les finance ne seront que plus difficiles à traiter.

Nous plaidons pour que ce manque d'ambition face à l'atténuation du changement climatique d'origine anthropique soit mis à l'ordre du jour de la Conférence sur l'eau des Nations Unies de 2023 dans une logique d'ouverture aux autres secteurs, en particulier ceux de l'énergie et du climat. C'est une occasion historique pour les acteurs de l'eau d'envoyer un message clair aux acteurs du climat.

I. Annonces et décisions

A. Atténuation

Dans l'ensemble, le programme de travail sur l'atténuation a fait peu d'avancées majeures lors de cette COP27. En effet, les négociations sur le dossier de l'atténuation étaient très liés à l'aboutissement des négociations sur le dossier pertes et préjudices et celui-ci a eu lieu très tard dans l'agenda de la COP.

Dans les décisions finales adoptées, la principale leçon à retenir sur le volet atténuation est que les parties ont à nouveau affirmé les objectifs de Glasgow, sans pour autant aller plus loin. L'objectif d'un réchauffement à 1,5°C est maintenu malgré les pressions de certains pays comme la Chine et l'Arabie Saoudite. La réduction de l'utilisation du charbon et l'abandon des subventions publiques inefficaces sur les énergies fossiles sont également maintenus.

Ces timides progrès sont à mettre en perspective avec la proposition initiale de l'Inde d'inscrire dans le texte final de cette COP27 l'abandon de toutes les énergies fossiles. Cette proposition a pourtant été largement suivie, notamment par les petits Etats insulaires, les Etats d'Amérique Latine et des Caraïbes, l'Union Européenne, ainsi que des Etats anglo-saxons comme le Royaume-Uni, le Canada ou encore les Etats-Unis.

A noter : de nombreux pays, notamment africains, appellent à considérer le gaz comme une énergie de transition, et cela en même temps que les Etats européens regardent avec envie les fournisseurs africains dans leurs efforts de diversifier les sources de leur gaz.

B. Pertes et préjudices (Loss & damage)

L'un des plus gros dossiers qui a émergé lors de cette COP27 est celui des pertes et préjudices. Loin d'être un sujet nouveau, cette demande des pays les plus vulnérables, en particulier les petits Etats insulaires trouve son origine avant même la naissance de la CCNUCC. C'est dans le cadre de l'annonce du « Global Shield » de la présidence allemande du G7 que le dossier des pertes et préjudices a investi la plupart des conversations, du côté des négociateurs comme du côté de la société civile, à Charm el-Cheikh.

Malgré un dénouement tardif et des prolongations dans les négociations, les pays les plus vulnérables ont eu gain de cause et obtenu la création d'un nouveau fonds dédié aux pertes et préjudices. Ce fonds se dotera d'un « comité de transition » nommé avant le 15 décembre de cette année et qui sera en charge de proposer des arrangements nouveaux en vue de la COP28. Se tiendront en parallèle des consultations ministérielles organisées par la présidence émirienne de la COP28.

A ce jour, 40 pays se sont déjà engagés à nourrir ce fonds pour un montant de plus de 350 millions de dollars. L'Union Européenne veut étendre les sources de financement de ce fonds en proposant un vieux serpent de mer : la taxation des énergies fossiles ou du transport maritime ou aérien.

Outre la création du fonds, toutes les modalités restent à définir. Nous devrions assister à une opérationnalisation du réseau de Santiago d'ici à la COP28, notamment sur les éléments de gouvernance, de « membership », et sur les termes de références, en particulier la définition précise de ce qu'est un pays en développement vulnérable qui n'est à ce jour pas fixée.

C. Finance mondiale

Outre les discussions sur le fonds dédié aux pertes et préjudices, de nombreuses autres discussions sur la finance ont animé la COP27.

La promesse de 100 milliards de dollars par an de financements climat de la part des pays du Nord n'est toujours pas tenue. Nous sommes actuellement autour de 83 milliards, la majorité étant sous forme de prêts, fléchés sur l'atténuation. Un rapportage est prévu en 2023 pour évaluer la promesse de doublement des financements consacrés à l'adaptation.

Les pays du G77 et la Chine plaident pour que cette promesse soit tenue, même si les pays européens pointent du doigt la Chine et certains pays pétroliers faisant partie de ce groupe et qui pourraient être considérés à part des pays en développement, eux aussi comme pays donateurs. Néanmoins les pays en développement ne veulent pas se séparer de la Chine dans ce groupe du G77 car elle apporte plus de poids à leurs demandes.

Des voix se sont également levées pour parler de l'après-2025. En effet, cette promesse des 100 milliards de dollars annuels court sur la période 2020-2025 mais il n'y a pas encore d'engagement pour la suite. Ces discussions ont lieu au même moment qu'un appel massif à réformer les institutions financières internationales telles que la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, est relayé notamment par la première ministre de la Barbade, Mia Mottley. C'est conjointement avec le gouvernement de la Barbade qu'Emmanuel Macron souhaite organiser un sommet sur cette réforme des institutions financières internationales au printemps prochain, en soutien de l'agenda de Bridgeton.

Hormis ces points généraux, de nouveaux financements ont été annoncés tout au long de la COP, notamment un Partenariat pour une transition énergétique juste (JET-P) au profit de l'Indonésie d'un montant de 20 milliards de dollars piloté par le Japon et les Etats-Unis. John Kerry a également annoncé un large programme sur l'adaptation en Afrique à hauteur de 12 milliards de dollars et d'un programme particulier pour l'Egypte en partenariat avec l'Allemagne.

Enfin, le Fonds d'Adaptation est doté de 230 millions de dollars supplémentaires, dont une dizaine venant de la France.

D. Bilan Mondial (Global Stocktake)

Le Bilan Mondial de l'application de l'Accord de Paris a également suscité de nombreuses interventions lors de cette COP. Nous avons retenu que les discussions de Charm el-Cheikh portaient principalement sur les conditions préalables aux négociations sur la préparation du bilan. Les discussions autour des méthodes d'évaluation ou encore la typologie des indicateurs choisis devraient alors se tenir à Dubaï l'an prochain. En somme, ce bilan pourrait bien être reporté dans les faits de plusieurs années par rapport au calendrier initial, ce qui pose également des questions sur la mise à jour des CDN initialement prévue pour 2025.

Le Secrétaire Général des Nations Unies devrait organiser un sommet de l'ambition climatique en 2023 pour une discussion plus politique autour de ce bilan.

II. L'eau douce investit les négociations

C'est historique ! L'eau figure pour la première fois explicitement dans la décision finale de la COP27. Deux paragraphes sur l'eau et les écosystèmes d'eau douce apparaissent à la fois dans la décision finale des parties de la Convention et dans celle des parties de l'Accord de Paris. En voici le détail.

A. Dans le préambule

« *Also recognizing* the critical role of protecting, conserving and restoring water systems and water-related ecosystems in delivering climate adaptation benefits and co-benefits, while ensuring social and environmental safeguards, »

En français : « *Reconnaissant également* le rôle essentiel de la protection, de la conservation et de la restauration des réseaux hydrographiques et des écosystèmes liés à l'eau dans la fourniture d'avantages et de co-avantages d'adaptation au climat, tout en garantissant des garanties sociales et environnementales, »

B. Sous la partie consacrée à l'adaptation

« *Emphasizes* the importance of protecting, conserving and restoring water and water-related ecosystems, including river basins, aquifers and lakes, and urges Parties to further integrate water into adaptation efforts »

En français : « *Souligne* l'importance de protéger, conserver et restaurer l'eau et les écosystèmes liés à l'eau, y compris les bassins versants, les aquifères et les lacs, et exhorte les Parties à intégrer davantage l'eau dans les efforts d'adaptation »

III. La Journée de l'Eau (14 novembre)

Pour la première fois, la présidence égyptienne a organisé une journée officielle consacrée à l'eau lors d'une COP climat. L'eau a donc investit, petit à petit, tous les pavillons de la zone bleue.

La présidence égyptienne organisait également ses propres évènements lors de cette journée. Dans l'ensemble, ces tables-rondes furent très institutionnelles et protocolaires incluant principalement des ministres de l'eau et directeurs d'agences onusiennes, sans grandes surprises ni annonces.
Nous noterons toutefois la présence du président de l'Assemblée Générale des Nations Unies, l'Ambassadeur Csaba Körösi, dans l'ultime table-ronde de la journée sur les liens entre COP27 et Conférence sur l'eau des Nations Unies de 2023, qui augure d'une grande implication de son bureau dans cette conférence.

Du côté de la société civile, le Partenariat de Marrakech organisait également un évènement de deux heures consacré à l'eau, en parallèle des tables-rondes de la présidence égyptienne. Parmi les nombreuses propositions d'intervenants que le Partenariat Français pour l'Eau a soumis, une a été retenue en la personne de Mathieu Tolian, Directeur Adjoint du Développement Durable pour Véolia, qui a pu exposer l'apport du secteur privé pour faire avancer l'action relative à l'eau et au climat.
Une autre française était également invitée à participer à la session pour présenter l'expérience de l'AFD sur ces thématiques : Cassilde Brenière, Directrice Adjointe Solutions du Développement Durable. Cet évènement a été marqué par de nombreuses prises de paroles.

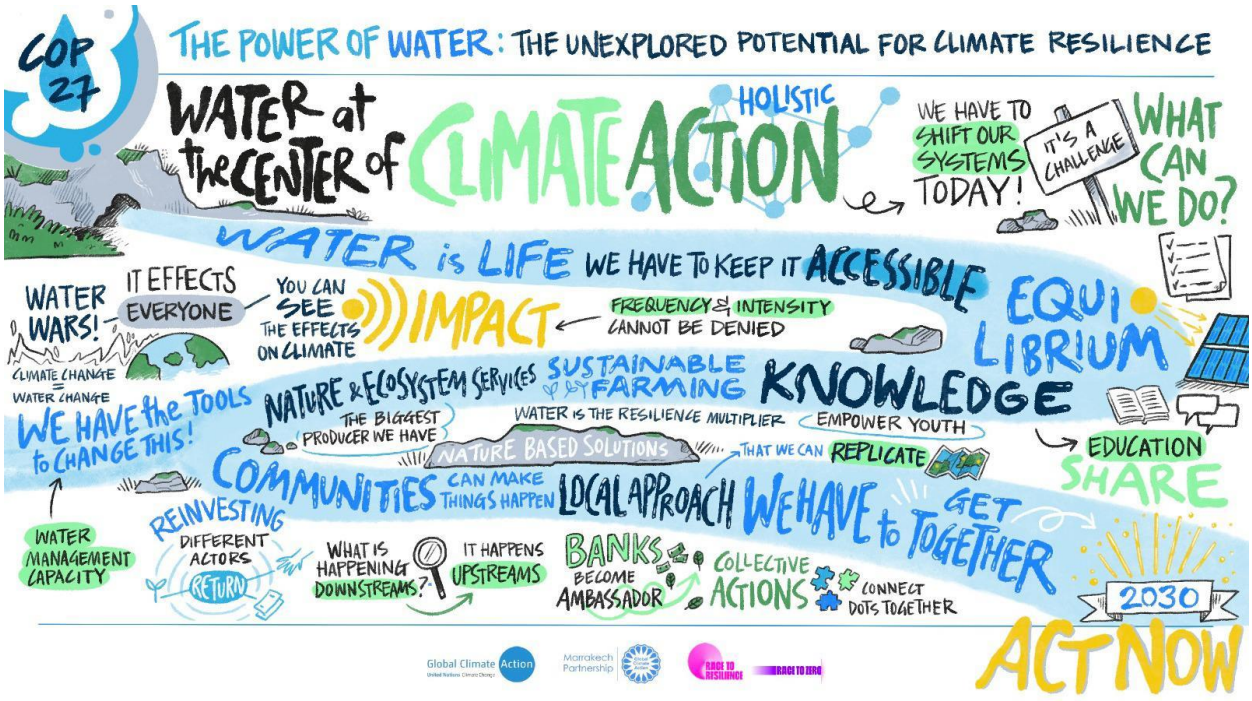

En voulant donner la parole à un large nombre d'acteurs, la session s'est quelque peu dispersée et n'a pas atteint son objectif premier qui était de faire passer un message clair, concis et partagé pour sensibiliser les acteurs du climat et de l'énergie ainsi que les négociateurs des différentes délégations.

Enfin, nous insisterons sur le fait que les deux co-organisateurs de la Conférence sur l'eau des Nations Unies de 2023 les Pays-Bas et le Tadjikistan, à travers leurs envoyés spéciaux Henk Ovink et Sulton Rahimzoda ont saisi toutes les opportunités s'offrant à eux pour intervenir dans une grande variété de sessions et pour promouvoir la conférence et les fameux engagements (« commitments ») qu'ils attendent nombreux pour la réunion de New-York. Il n'y a toutefois pas eu d'annonce particulière suite aux rencontres des parties prenantes et des Etats à New-York des 24 et 25 octobre derniers.

IV. Initiatives

A. AWARe (Action on Water Adaptation & Resilience)

Nous attendions beaucoup de l'initiative égyptienne AWARe à laquelle le Partenariat Français pour l'Eau avait été associé l'été dernier lors de la rédaction de sa note de concept et qui nous avait été présentée en filigrane pendant la Semaine de l'Eau de Caire au début de l'automne.

Nous n'avons rien appris de nouveau lors de la présentation officielle de l'initiative à cette COP. Les contours flous de la mise en œuvre d'AWARe en Afrique (puis au-delà) nous font nous interroger sur l'avenir de cette initiative. L'annonce d'éléments essentiels, comme sa structure de gouvernance ou encore les partenaires chefs de file de chaque axe de travail préalablement définis, est renvoyée à mars 2023 lors de la Conférence sur l'eau des Nations Unies à New-York.

Notons que le Portugal et le Maroc étaient présents lors de la présentation de l'initiative et ont assuré l'Egypte de leur soutien.

B. IDRA (International Drought Resilience Alliance)

L'Espagne et le Sénégal, soutenus par la CNULCD, ont lancé une initiative sur la résilience face à la sécheresse : l'Alliance Internationale pour la Résilience face aux Sécheresses. L'Alliance cherche a renforcé les capacités des acteurs ainsi que les engagements politiques en la matière. L'Espagne a annoncé un fonds de lancement de 5 millions d'euros et le président du Kenya a promis de planter au moins 5 milliards d'arbres en 5 ans et 10 milliards d'ici 10 ans.

L'initiative a déjà reçu le soutien de près de trente pays, dont la France, les Etats-Unis ou encore l'Arabie Saoudite, et d'une vingtaine d'organisations internationales, onusiennes ou ONG comme le WWF ou Nature Conservancy.

C. Mangrove

Les Emirats Arabes Unis (présidence de la COP28) et l'Indonésie ont lancé une initiative sur la conservation et la restauration des mangroves, maintenant soutenue par l'Inde, l'Australie, le Japon, l'Espagne ainsi que le Sri Lanka. L'initiative a pour objectif de planter au moins 3 millions de mangroves dans les deux prochains mois et 100 millions d'ici à 2030.

D. Forêts tropicales

Le Brésil, l'Indonésie et la République Démocratique du Congo s'engagent ensemble à travailler sur un mécanisme de financement pour préserver les forêts tropicales que leurs pays hébergent, si importantes pour le climat et la biodiversité mondiale. Les ministres des trois pays se sont engagés à coopérer en termes de conservation et restauration de ces écosystèmes en équilibre avec les besoins et la santé humaine. Toutefois, l'initiative ne s'appuie pour l'heure sur aucun soutien financier et reste donc plus l'annonce d'une bonne volonté qu'un plan d'actions concret.

V. Thématique des risques climatiques liés à l'eau

La thématique des risques climatiques liés à l'eau est un axe de travail prioritaire du groupe de travail eau et climat du Partenariat Français pour l'Eau. Pendant cette COP27, nous avons noté de nombreux évènements sur de multiples pavillons autour de cette thématique, qui devient de plus en plus centrale dans les débats sur l'eau et le climat et qui fait également partie des discussions sur les pertes et préjudices.

En effet, une journée thématique entière consacrée au sujet a été organisée sur le Pavillon de l'Eau et du Climat le jeudi 10 novembre, où nous avons eu l'opportunité de co-organiser une session avec la République du Tadjikistan, le Japan Water Forum, le Centre for Climate and Resilience Research et AGWA, donnant la parole au président de Predict Service, Alix Roumagnac. Le Pavillon France a également mis à l'honneur la thématique en croisant les analyses de Predict Service et de Météo France, notamment autour de l'initiative CREWS (Climate Risks & Early Warning System) lancée par la France lors de la COP21.

A Charm el-Cheikh, le Partenariat Français pour l'Eau a pu poursuivre ces échanges avec les acteurs français de la prévention des risques climatiques dont Predict Service et l'AFPCNT. Un projet commun réunissant ces acteurs et se concentrant sur la région méditerranéenne devrait voir le jour au retour de la COP27.

VI. Thématique Eau et Energie

La thématique de l'eau et de l'énergie est un axe de travail historique pour le groupe de travail eau et climat du Partenariat Français pour l'Eau. L'énergie est bien entendu depuis toujours un thème central des COP Climat.

Nous notons cette année de nombreux évènements autour de l'hydrogène, comme une énergie centrale pour décarboner les économies. L'AIEA elle-même identifie le fort potentiel de l'hydrogène, en anticipant dans ses projections à horizon 2050 une part d'hydrogène plus importante que la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique mondial. Toutefois, en échangeant avec les acteurs de la filière hydrogène, nous avons réalisé que ceux-ci n'identifient pas de contraintes sur l'eau dans un monde où cette ressource est de plus en plus convoitée.

Cela renforce le souhait du groupe de travail eau et climat d'investiguer plus avant dans une étude l'analyse croisée de l'empreinte carbone et de l'impact sur l'eau des différentes sources d'énergie, en y incluant la filière hydrogène. Un projet à lancer avec des partenaires historiques et d'autres rencontrés sur place, notamment EdF, Energies 2050, l'Ecole des Mines de Paris, Vinci Environnement et des bureaux d'étude.

VII. Evènements du PFE

A. Bassins de fleuves, de lacs & d'aquifères : la bonne échelle pour l'adaptation au changement climatique !

Dans cet évènement organisé par les Agences de l'eau, le RIOB, l'OIEau et le PFE sur le pavillon France le lundi 14 novembre, la gestion intégrée des ressources en eau était au cœur des débats. Après une introduction du ministre de l'eau du Sénégal, Serigne Mbaya Thiam, la perspective française a été rappelée par Anne Pressurot de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et par Antoine Orsini du Comité de Bassin Rhône Méditerranée Corse. D'autres études de cas venant du continent africain ont été mises en avant, comme celle de Mohamed Fawzi Bedredine de l'Organisation de la Mise en Valeur du fleuve Sénégal et Daouda Samba de l'Organisation de la Mise en Valeur du fleuve Gambie.

Jean-Luc Redaud, président du groupe de travail eau et climat au sein du Partenariat Français pour l'Eau est intervenu pour conclure la session et rappeler à quel point les aspects de gouvernance sont primordiaux pour une gestion de la ressource équilibrée. Il a également plaidé pour que la communauté de l'eau interpelle plus fortement celle du climat, et notamment celle de l'énergie, car au-delà des adaptations auxquelles nous devons nous préparer, la priorité reste de tout faire pour limiter les hausses de température qui nous sont annoncées et pour cela d'engager des programmes plus ambitieux de réduction des émissions de GES.

B. Eaux souterraines : Ressources clés pour l'adaptation

Le PFE, en partenariat avec Entreprises pour l'Environnement (EpE) a été très heureux de pouvoir proposer un évènement parallèle officiel CCNUCC autour des eaux souterraines le mardi 15 novembre. Malgré quelques problèmes techniques ici ou là, la session a été dense, riche en enseignements et appréciée.

Après une courte introduction de Florika Fink-Hooijer, directrice générale de la Direction Générale de l'Environnement de la Commission Européenne, nous avons proposé deux discours : celui de Serigne Mbaye Thiam, ministre de l'eau du Sénégal ainsi que celui de Barbara Pompili, ancienne ministre de la transition écologique de la France, actuelle parlementaire et présidente de l'initiative sur la gouvernance de l'eau de l'OCDE. Tous les trois ont rappelé l'importance vitale des eaux souterraines et de leur bonne gestion face aux changements du climat.

Marie-Laure Vercambre, directrice générale du PFE a ensuite modéré un panel composé de Jehanne Fabre de Danone, Abdelkader Dodo de l'Observatoire du Sahara et du Sahel, d'Elodie Giuglaris du BRGM, de Mayna Coutinho Morais de l'Etat de Rio de Janeiro ainsi que de Vaibhav Chaturvedi du Coucil on Energy, Environment and Water indien. Les panélistes ont pu présenter des études de cas locales ainsi que les contributions de certains secteurs à la préservation et la bonne gestion des eaux souterraines. Eric Tardieu, secrétaire général du RIOB a conclu la session.

C. Les Solutions fondées sur la Nature pour la restauration des écosystèmes d'eau douce et la résilience face au changement climatique

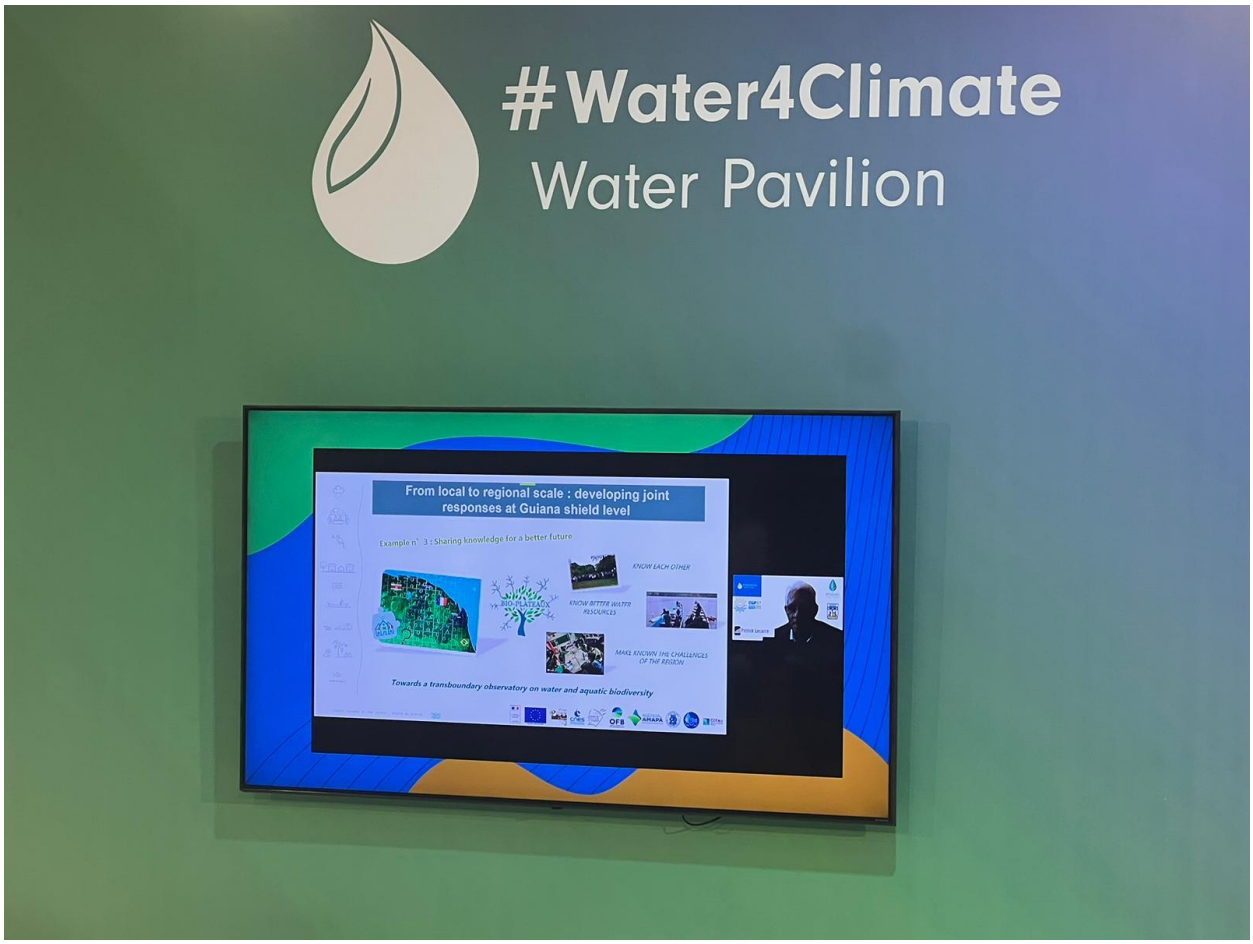

Organisée le mardi 15 novembre sur le Pavillon de l'Eau et du Climat, cette session sur les Solutions fondées sur la Nature a permis au PFE de mettre en valeur l'expérience des Outre-Mer français. Patrick Lecante, maire de Montsinéry-Tonnégrande, président de l'Office de l'Eau et de la Biodiversité de Guyane et administrateur de l'OFB a pu présenter le projet BioPlateaux, en partie financé par les Agences de l'eau et l'OIeau, aux côtés d'autres études de cas de la FAO, de l'American University in Cairo , de Wetlands International et du GIZ.

VIII. Rencontres

A. Avec la secrétaire d'Etat Bérengère Couillard

L'équipe du Partenariat Français pour l'Eau a pu échanger quelques minutes avec la Secrétaire d'Etat à l'Environnement, Mme Bérengère Couillard. Lors de cette conversation, nous avons souligné le rôle crucial que joue l'eau pour l'adaptation comme pour l'atténuation, comme le montre la dernière étude du groupe de travail eau et climat intitulé « Réduire les émissions de gaz à effet de serre des services d'eau et d'assainissement ». La Secrétaire d'Etat s'est montrée attentive et très intéressée par cette étude que nous avons transmise à ses collaborateurs. Cette rencontre a également été l'occasion d'échanger avec Mme Couillard sur la Conférence sur l'eau des Nations Unies de mars 2023, pour

laquelle le Partenariat Français pour l'Eau travaille déjà à construire des messages communs des acteurs et usagers de l'eau français et espère un engagement actif de haut niveau du gouvernement français.

B. Avec le Réseau Action Climat (RAC)

L'équipe du Partenariat Français pour l'Eau a également pu s'entretenir avec Marine Pouget, responsable gouvernance internationale sur le climat pour le Réseau Action Climat (RAC). Cet échange a été l'occasion de revenir sur l'engagement des ONG historiques du climat sur l'atténuation et leur rôle face au dossier de l'adaptation. Le RAC a pris conscience de l'importance de l'adaptation malgré une expertise moins consolidée dans son réseau sur ce domaine. Il est envisagé de recruter un chargé de mission sur la thématique adaptation dans l'année à venir. Le RAC est la déclinaison française du CAN, fédération internationale des ONG du climat. Le CAN est très actif lors des COP, avec un bulletin d'analyse quotidien notamment. Ses équipes sont basées en Allemagne et la fédération bénéficie d'un bon soutien de ce pays.

C. Jeunesse

Nous notons une très grande mobilisation de la jeunesse cette année, avec notamment un pavillon dédié aux enfants et aux jeunes. De nombreux étudiants français, venant notamment de nos grandes écoles étaient présents à Charm el-Cheikh.

IX. Conclusion

Si à l'époque de Copenhague, les acteurs de l'eau n'étaient ni audibles ni écoutés lors des COP, l'eau est désormais une thématique bien présente au sein des enceintes internationales du climat. Pour la deuxième année consécutive, les acteurs internationaux de l'eau ont su se fédérer autour d'un pavillon thématique, et même pour la première fois de l'histoire obtenir des mentions dans les décisions finales issues des négociations.

Néanmoins, le travail ne fait que commencer et doit se poursuivre pour être en capacité d'éviter les silos et d'organiser des dialogues entre acteurs de l'eau et acteurs d'autres thématiques autour ainsi qu'avec les délégations nationales.

C'est d'ailleurs une leçon que nous tirons pour la présence du Partenariat Français pour l'Eau dans ce genre d'évènements : la zone bleue inclut les pavillons de la société civile et les négociateurs mais dans la réalité, il n'y a pas vraiment de vase communicant entre ces deux mondes. Nous devons œuvrer pour organiser un meilleur dialogue entre ces deux espaces, en particulier avec la délégation française, et ainsi gagner en influence pour promouvoir les messages de notre plaidoyer sur l'eau.

Au-delà du lien entre « Party » et « Observer », le PFE se doit de veiller à nouer des alliances nouvelles avec des acteurs internationaux de premier plan pour pouvoir toucher plus de secteurs avec lesquels il n'est pas encore habitué à travailler.

Pour le groupe eau et climat du PFE, cette COP a été l'occasion de valider l'opportunité de travailler plus avant et de produire une étude sur les risques climatiques en Méditerranée et une publication comparant empreinte carbone et impact sur l'eau des différentes sources d'énergie.

Enfin, un grand travail se poursuit pour positionner notre plaidoyer face aux enjeux de la Conférence sur l'eau des Nations Unies en mars 2023 à New-York et la Conférence à venir de la Barbade et de la France sur la réforme des institutions financières, notamment sur la question du financement de l'adaptation liée à l'eau par la dette.

Annexe :

- Bilan du Pavillon Eau et Climat

Contacts :

- Jean-Luc Redaud : jeanluc.redaud@gmail.com
- Joffrey Lapilus : joffrey.lapilus@partenariat-francais-eau.fr